



FICHE 21

**REPERAGE ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES
CONJUGALES ET DE VIOLENCES INTRA-FAMILIALES**

CONTENU DE LA FORMATION	PUBLIC VISE	DUREE DE LA FORMATION	COUT DE LA FORMATION	MODALITES DE RESERVATION	CERTIFICATION QUALIOP1
<ul style="list-style-type: none"> - les aspects juridiques relatifs aux différents types d'infraction - la notion de procédures - les conséquences pour les personnes victimes (sociale, professionnelle, psychotraumatique...) - la connaissance et l'orientation vers le réseau de partenaires <p>* Le contenu de la formation est adaptable en fonction du public visé et des demandes spécifiques</p>	Formation initiale	9 heures	à déterminer	<p>Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet :</p> <p>http://www.france-victimes87.fr/</p>	non
	Professionnels Formation continue	14 heures	à déterminer	<p>Contact :</p> <p>05 55 32 68 10 contact@france-victimes87.fr</p>	non